

Le 14 mars 2008, S.E.M. Zina ANDRIANARIVELO-RAZAFY, Ambassadeur, Représentant permanent de Madagascar auprès des Nations Unies à New York a déposé auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies les instruments de ratification :.

- du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et
- de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'Emploi de certaines Armes classiques et ses six Protocoles.

Madagascar est le 30ème pays africain à avoir ratifié le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

A titre de rappel, la Constitution Malgache révisée, en son article 131, lui a permis de renouveler son engagement et renforcer sa solidarité avec la Communauté internationale à lutter contre les pires crimes que le genre humain puisse commettre — le génocide, le crime de guerre, le crime contre l'humanité - et partant mettre fin à l'impunité.

Ceci a permis également à Madagascar de joindre les Etats Parties au Statut de Rome, en son 106ème rang, d'avoir comme but une Cour pénale internationale permanente alliant valeurs humanistes et considérations politiques, non seulement essentielles à la réalisation d'objectifs de justice, de réparation des victimes et de prévention de conflits, mais aussi à la préservation, à la restauration et au maintien de la paix.

Soulignons que la Communauté internationale et les Etats Parties vont célébrer cette année le 10ème anniversaire de l'adoption du Statut de Rome qui est entré en vigueur en juillet 2002.

Par ailleurs, le dépôt de l'instrument de ratification de la Convention sur l'Interdiction ou la limitation de l'Emploi de certaines Armes classiques avec six Protocoles (CCAC) entrée en vigueur le 2 décembre 1983 et signée par Madagascar le 10 octobre 1980, renforce l'engagement de Madagascar dans son objectif d'interdire et de limiter l'utilisation de certaines armes conventionnelles considérées comme pouvant provoquer des dommages excessifs ou inutiles au combattant ou comme pouvant frapper de manière indiscriminée les personnes

impliquées dans les conflits armés et celles qui ne le sont pas.

